

Jean-Baptiste André Godin à Charles Désiré Mariolle-Pinguet, octobre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (168r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Désiré Mariolle-Pinguet, octobre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41910>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [octobre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Mariolle-Pinguet, Charles Désiré \(1824-1903\)](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Description

Résumé Godin se plaint de la réalisation des travaux d'installation d'une machine :
« Je ne puis comprendre que vous entreteniez ici des ouvriers à rien faire comme pour le plaisir de m'empêcher de faire usage de la machine que vous êtes à me monter. » Godin met Mariolle-Pinguet en demeure d'accélérer le chantier.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Critiques](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Luis h

d'Am 1668

168

168
131/178

Monsieur Mariotti

Je suis au plus grand regret
d'avoir à vous écrire pour vous laisser
intervenir le mécontentement que j'ai le
droit d'approuver de la négligence que vous
mettez dans l'achèvement des travaux que
vous avez à terminer ici je ne puis
en dire rien comprendre que vous interveniez
ici des ouvriers à leur faire comme pour
le plaisir de m'imposer de faire usage
de la machine que vous êtes à me montrer
je ne puis que trouver très mauvais
le préjudice considérable que vous en
portez de cette façon. Je suis en conséquence
vous dire que je suis résolu à ne plus
attendre plus longtemps et de ~~ici~~ demain
je ne vous dois pas en mesure de faire
achever mes travaux je ne mettrai en
mesure de redoubler la faculté de
le faire par moi même
Veuillez agréer Monsieur mes civilités
Godein